

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS**

**Le 28 août 2024, à 7 h 50, au local 037 de l'école Rose-des-Vents**

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Mot de bienvenue de la direction de l'établissement.

## **2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Madame Catherine Charbonneau, à titre de présidente sortante, préside l'assemblée et Mme Mélanie Samson agira à titre de secrétaire d'assemblée.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Mélanie Samson, directrice, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Clémence Rivard-Hiller D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

**Adopté**

AG-24-25 / 001

## **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2023**

La présidente présente sommairement le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2023.

Les membres qui ont assisté à l'assemblée annuelle précédente peuvent proposer des modifications au procès-verbal au président de l'assemblée, mais ces modifications ne doivent pas changer la substance des décisions prises ni y ajouter des éléments nouveaux, sauf s'il y a une erreur ou une omission manifeste dans le procès-verbal déposé.

Il est proposé par Mme Marie-Eve Olaïzola D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2023.

**Adopté**

AG-24-25 / 002

## **5. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024**

La présidente fait une présentation sommaire du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024.

## **6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (O.P.P.)**

La présidente présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement. Madame Samson, directrice de l'établissement, apporte également des précisions sur les rôles qu'auront à jouer les membres parents.

## **7. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du CSS.**

La représentante sortante de l'année dernière et la présidente présentent les rôles et fonctions du comité de parents du CSS.

## 8. Conseil d'établissement

**TOUTE DÉCISION DU CONSEIL DÉTABLISSEMENT DOIT ÊTRE PRISE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE (Loi 180, article 64).**

### 8.1 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

#### 8.1.1 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Mme Clémence Rivard-Hiller se propose de façon volontaire pour agir à titre de présidente d'élection et scrutatrice.

#### 8.1.2 Détermination du nombre de postes en élection

Deux postes sont en élection ce soir, pour un mandat de deux ans (2024-2025 et 2025-2026).

#### 8.1.3 Mise en candidature

Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :

- Mme Marie-Eve Olaïzola
- M. Yannick Marcotte

#### 8.1.4 Élection des représentants des parents

ATTENDU QUE madame Olaïzola et monsieur Marcotte ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE deux postes étaient disponibles;

## 9. Désignation des représentants des parents

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents :

- Mme Marie-Eve Olaïzola
- M. Yannick Marcotte

**Adopté**

AG-24-25 / 003

## 10. Élection des substituts au conseil d'établissement

La présidente explique à l'assemblée le rôle d'un substitut au conseil d'établissement. Le substitut est nommé afin de siéger et voter à la place d'un membre absent lors d'une ou plusieurs séances du conseil d'établissement. Elle demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il a des propositions de candidatures.

### 10.1.1 Mise en candidature

Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :

- Mme Josée Pesant
- Mme Marie-Josée Gauthier
- Mme Marie-Pier Décary
- Mme Isabelle Marleau
- Mme Tanya Martineau

## 11. Présentation du bilan du comité de parents 2023-2024

La représentante sortante au comité de parents, madame Clémence Rivard-Hiller, n'a pas eu la chance de présenter le bilan du comité de parents 2023-2024, celui-ci n'était pas disponible.

## 12. Élection des substituts

ATTENDU QUE mesdames Pesant, Gauthier, Décary, Marleau et Martineau ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres substituts parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE le nombre de membres substituts parents au conseil d'établissement est illimité;

### 12.1.1 Désignation des représentants des parents

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de membres substituts parents au conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents dans l'ordre suivant :

- Mme Marie-Josée Gauthier
- Mme Josée Pesant
- Mme Tanya Martineau
- Mme Marie-Pier Décary
- Mme Isabelle Marleau

**Adopté**

AG-24-25 / 003

## 8.1 Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire

ATTENDU QUE Mme Clémence Rivard-Hiller a déposé sa candidature afin d'agir à titre de représentante au comité de parents;

ATTENDU QU'un poste était disponible pour le rôle de représentant au comité de parents;

ATTENDU QUE Mme Marie-Josée Gauthier a déposé sa candidature afin d'agir à titre de substitut au comité de parents;

ATTENDU QU'un poste était disponible pour le rôle de substitut au comité de parents;

Mme Rivard-Hiller est déclarée élue à titre de représentante au comité de parents. La candidature de Mme Gauthier à titre de substitut au comité de parents n'a pas pu être retenue à la suite d'une vérification auprès du centre de services scolaire. Mme Gauthier n'est pas un membre élu du conseil d'établissement. Elle agit à titre de membre substitut.

**Adopté**

AG-24-25 / 004

### **13. Organisme de participation des parents (O.P.P.)**

#### **9.1 Présentation des travaux de l'année précédente**

Mme Charbonneau et Mme Samson présentent sommairement le bilan de l'année précédente.

#### **9.2 Formation de l'O.P.P.**

Des parents se proposent à titre de bénévoles pour la prise en charge des activités de l'école pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Mme Laurence Durante
- Mme Caroline Guidon
- Mme Tanya Martineau

**Adopté**

AG-24-25 / 005

### **14. Période de questions**

Quelques questions ont été posées par les parents présents à l'assemblée, Mme Samson, directrice, y a répondu séance tenante.

### **15. Mot de la direction**

Madame Samson s'adresse à l'assemblée pour partager ses attentes et ses buts pour la nouvelle année scolaire.

## **16. Levée de l'assemblée**

La présidente, madame Charboneau, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Durante DE LEVER l'assemblée générale à 9h15.

**Adopté**

AG-24-25 / 006

La présidente  
Mme Catherine Charboneau

La directrice  
Mme Mélanie Samson